

## 3<sup>ème</sup> mission des universités



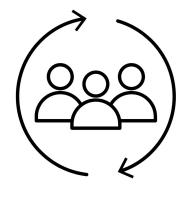
#### **ECLAIRER LA DECISION PUBLIQUE**

Evaluer des politiques publiques

Réaliser des expertises

Faire savoir, faire se rencontrer Publication *Regards APP*, Colloque *Recherche & Action Publique*, Journées thématiques Routes, Géotechnique, Mobilités, Ouvrages d'art, Acoustique et vibrations...

Transférer les résultats de recherche dans les normes volontaires établies par consensus (AFNOR, CEN-CENELEC, ISO et IEC)



#### FACILITER LES ECHANGES SCIENTIFIQUES AVEC LES PARTENAIRES PUBLICS

Prendre en compte les attentes des ministères de tutelle

Contrats d'objectifs, de moyens, de performance, Feuilles de route, Bilans annuels

Participer à des réseaux d'organismes publics Réseau scientifique et technique, Réseau de l'enseignement du développement durable, Groupe d'échanges APP inter-organismes, France Universités



#### DONNER AUX PORTEURS DE POLITIQUES PUBLIQUES UN MEILLEUR ACCES A LA RECHERCHE ET A L'ENSEIGNEMENT

Faciliter les interventions et transferts de connaissances auprès des porteurs de politiques publiques

Montage de recherches-actions dans les territoires avec les collectivités territoriales

Participer à l'action européenne et internationale Alliance PIONEER, université européenne, réseaux internationaux sur l'appui aux politiques publiques

### Services proposés par la VP APP



Partenariats avec les collectivités territoriales



Contractualisation avec les partenaires publics



Valorisation et transfert de connaissances





## L'appui aux politiques publiques dans les missions de l'Université Gustave Eiffel (cf. art. 2.1 du décret du 13 décembre 2019)

« L'Université Gustave Eiffel concourt aux missions du service public de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation définies aux articles L. 123-1 à L. 123-9 du code de l'éducation et aux articles L. 111-1 à L. 111-6 du code de la recherche. »

- « L'Université Gustave Eiffel a en particulier vocation à:
- conduire et développer la mission d'appui aux politiques publiques, notamment au moyen d'activités de recherche, d'expertise et de normalisation;
- conduire et développer une réflexion sur l'action publique, notamment au moyen d'activités d'études et d'évaluation; »

## Organigramme



Jean-Bernard KOVARIK

VICE-PRÉSIDENT CAMPUS DE MARNE-LA-VALL**É**E



Kristel HERMEL

VICE-PRÉSIDENTE ADJOINTE CAMPUS DE MARNE-LA-VALLÉE



Charlène PERNOT
CHARGÉE DE MISSION
CONVENTIONS ET CONTRATS
CAMPUS DE BRON



Elisabeth HAZA-ROZIER
CHARGÉE DU DÉVELOPPEMENT DE L'APPUI
AUX POLITIQUES PUBLIQUES AUPRÈS DES
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

CAMPUS DE BRON



CHARGÉ DE MISSION NORMALISATION ET RELATIONS AVEC LE RST CAMPUS DE NANTES



Manon SIRET

CHARGÉE DE

VALORISATION APPUI AUX
POLITIQUES PUBLIQUES

CAMPUS DE NANTES

### Comité Appui aux politiques publiques

#### Rôle et missions du Comité APP

Composé de représentants des six établissements fondateurs de l'université Gustave Eiffel, le comité APP est une instance informelle, garante de la bonne intégration, équilibrée et efficace, de l'appui aux politiques publiques au sein de l'université.

Présidé par le représentant d'un établissement dont le vice-président APP n'est pas originaire, il oriente l'exercice de l'APP dans l'université : programmes d'activités, bilans annuels, retours d'expérience sur les modes de travail.

#### Membres du Comité APP

- Franck Jung, président du Comité APP, École des Ingénieurs de la Ville de Paris EIVP
- ➤ Eric Alonzo, École d'Architecture de la Ville & des Territoires Paris-Est EA&VT
- Eric Gaume, ex-IFSTTAR
- Yannick L'Horty, ex-UPEM
- Nicolas Paparoditis, Ecole nationale des sciences géographiques Géomatique ENSG
- Antoine Schoen, ESIEE Paris

## Axes stratégiques



- 1. Ouvrir largement l'APP à **toute l'université**, en communiquant en interne et en externe, en formant et en mettant en valeur les actions publiques menées par les composantes, vice-présidences et services
- 2. Être progressivement en capacité de déployer **toute une palette des modes d'actions** (i.e. expertises collectives, séminaires, documents de référence, normes, *policy briefs* et notes de synthèse, prospectives, contrats-cadres, évaluations, travaux étudiants...)
- 3. Aborder toutes les disciplines et thématiques supportées par les composantes de l'université, en donnant une considération particulière aux grandes politiques publiques intéressant les tutelles de l'université (lien avec la SCSP du programme 190, les contrats d'objectifs et les projets structurants de France 2030...)
- 4. Faire de l'APP une opportunité de **rayonnement pour tous les campus**, dans leurs relations avec les porteurs de politiques publiques sur les **territoires**
- 5. Porter un regard réflexif et académique sur l'APP et le penser en échangeant notamment avec les établissements de l'ESR (réseau scientifique et technique, France Universités, alliance européenne Pioneer...) et en cherchant à valoriser l'exercice de cette mission dans les carrières

## Développer des partenariats avec les collectivités territoriales



#### Pour imaginer les transformations des territoires

Monter des recherches-actions, organiser des recherches participatives, mettre à disposition des outils, des méthodes, des connaissances scientifiques, des moyens d'expérimentation, des expertises

#### Pour offrir aux citoyens des temps d'information, de débat et de culture

Mettre en oeuvre des formes classiques ou innovantes de communication, de formation, d'échanges



## L'Université Gustave Eiffel, partenaire des collectivités territoriales, les accompagne dans leurs évolutions

Pour que la mobilisation de la présence locale universitaire puisse accompagner les citoyens et leurs représentants dans la préparation de leur avenir



## Monter et suivre des contrats et des conventions avec des acteurs publics





## Contrats d'objectifs pluriannuels avec les tutelles (2023-2025)



COMP : contrat d'objectifs, de moyens et de performance

COP : contrat d'objectifs et de performance

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



### Conventions avec des directions d'administration centrale

DGITM : direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités

DGPR : direction générale de la

prévention des risques

DSR: délégation à la sécurité routière

AIT : agence pour l'innovation des

transport

DGAC/STAC : service technique de

l'aviation civil



## Partenariats avec des organismes publics

Ecole des officiers de la gendarmerie nationale





Météo-France

Centre d'études et d'expertises sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement



## La normalisation et le Réseau Scientifique et Technique



Point focal Normalisation pour l'université
Participation au BNTRA (CoPist/CoDoR), aux deux
Comités stratégiques Mobilité et Logistique,
Construction et Urbanisme



Gestion de la base des Experts normalisation

Education aux enjeux de la normalisation volontaire élaborée par consensus

Webinaires, conférences de sensibilisation pour les composantes de recherche et de formation

Formation à la prise en main et à l'utilisation de l'outil COBAZ

Représentation de l'université au réseau scientifique et technique (RST) et au réseau de l'enseignement supérieur du développement durable (RESDD)



Journées techniques d'échanges et de dissémination des connaissances du RST

Participation au renouvellement de la **Doctrine Technique Routière**Contributions au **Plan national d'adaptation au changement**climatique

Prise en compte du développement durable dans les formations

# Soutien financier auprès de porteurs d'actions en matière de normalisation, standardisation, méthodologie, en appui aux politiques publiques



#### **Actions soutenues**



participation à des commissions de normalisation



participation à des études, expertises, évaluations, colloques préparatoires à des actions normatives, prénormatives, ou pour élaborer des documents de référence



montage de séminaires de transfert de connaissances vers des responsables de réglementations sectorielles, acteurs de politiques publiques



élaboration de supports de diffusion et de valorisation de connaissances méthodologiques en appui aux politiques publiques

## Valoriser les résultats de recherche et les offres de formation



Définir et mettre en œuvre le plan de valorisation afin de promouvoir l'expertise de l'université Gustave Eiffel en appui aux politiques publiques



Participer et mettre en œuvre les actions de promotion et de valorisation de l'établissement pour la formation et la recherche : Colloque R&AP (Recherche & Actions Publiques), Congrès, Séminaires, etc.



Piloter la production éditoriale et audiovisuelle de contenus de valorisation : Regards APP, Publication Villes et Territoires durables, Vidéos de vulgarisation, de promotion, etc.



Accélérer les transferts de connaissances auprès des porteurs de politiques publiques : avec le CMVRH, avec les universités membres de l'alliance PIONEER

### Vision de l'appui aux politiques publiques



Dans une **posture distanciée et critique**, dégagée de toute politique partisane, l'université Gustave Eiffel apporte un éclairage scientifique à la société et aux porteurs de politiques publiques.

Elle accompagne tous les personnels de l'université pour valoriser les actions qu'ils mènent dans le cadre de l'établissement auprès de la société et des porteurs de politiques publiques, et pour initier avec ces derniers de nouveaux projets.

L'appui aux politiques publiques participe à la « 3<sup>ème</sup> mission des universités ».

L'université Gustave Eiffel en fait un foyer de rayonnement pour le bien commun.



